

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 26 JANVIER 2026

À l'heure de l'action en faveur d'une souveraineté numérique française et européenne, le ministère de l'Économie et des Finances et le ministère de l'Intelligence artificielle et du Numérique accueillent le lancement officiel de l'Indice de Résilience Numérique (IRN)

Paris, le 26 janvier 2026 - Ce lundi au ministère de l'Économie et des Finances (Bercy), et en présence de la ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique Anne Le Hénanff, se tient le lancement officiel de l'Indice de Résilience Numérique (IRN). Une initiative d'ampleur, portée par trois cofondateurs, David Djaïz (Ascend Partners), Yann Lechelle (Sens Digital) et Arno Pons (Digital New Deal). Cet événement réunit aussi les partenaires clés du développement de l'Indice de Résilience Numérique :

- **Olivier Sichel**, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, président d'honneur de l'association Digital Resilience Initiative,
- **Clément Beaune**, haut-commissaire à la Stratégie et au Plan,
- **Thomas Courbe**, directeur général des Entreprises,
- **Stéphanie Schaer**, directrice interministérielle du numérique (DINUM),
- **Emmanuel Sardet**, président du CIGREF,
- **Sébastien Henry**, adjoint à la Directrice générale du Pôle Client, Systèmes et Innovation de RTE
- **Olivier Vallet**, président-directeur général de Docaposte,
- **Véronique Torner**, présidente de Numeum,
- **Michel Paulin**, président du Comité stratégique de filière Solutions numériques de confiance,

Une mobilisation collective, renforcée par une alliance public privé inédite, pour mesurer et piloter les dépendances numériques critiques à l'heure d'une nécessaire souveraineté européenne

L'Indice de Résilience Numérique est porté par l'association à but non lucratif **Digital Resilience Initiative**, qui évoluera en 2026 vers un statut d'**AISBL** afin d'accompagner son déploiement européen et international. À l'occasion de cet événement, l'association annonce que la **présidence d'honneur** est assurée par **Olivier Sichel**, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Cette présidence d'honneur traduit l'ambition portée par l'IRN : faire de la **résilience numérique un sujet stratégique de gouvernance**, au croisement des enjeux économiques, industriels et de souveraineté européenne. Enrichie du soutien de la ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du numérique, cet événement d'envergure était l'occasion de souligner la puissance collective du lancement de l'indice.

« Je souhaite saluer le travail mené autour de l'Indice de Résilience Numérique, présidé par Olivier Sichel. Cette initiative privée permet aux entreprises de réaliser une auto-analyse fine de leurs dépendances reposant sur 8 piliers objectifs et mesurables. », a déclaré Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique.

« La souveraineté numérique ne se décrète pas. Elle se construit par la maîtrise des dépendances. En apportant une méthode objective et opérationnelle, l'Indice de Résilience Numérique permet aux organisations de transformer leur système d'information en puissant levier de souveraineté, de sécurité économique et de compétitivité. » ajoute Olivier Sichel, directeur général de la Caisse des Dépôts.

« Tout comme l'énergie, le numérique est une chaîne de valeur critique. L'Indice de Résilience Numérique permet aux entreprises de mesurer leurs dépendances et de donner la visibilité nécessaire aux dirigeants pour piloter l'autonomie stratégique indispensable à la continuité de leur activité. » soulignent Arno Pons, David Djaïz et Yann Lechelle, cofondateurs de l'Indice de Résilience Numérique.

Un changement de paradigme : passer de la souveraineté politique à la résilience numérique

L'IRN part d'un constat clair : si la souveraineté constitue un horizon politique légitime, **les entreprises ont avant tout besoin d'outils concrets pour garantir la continuité de leurs activités et transformer leur IT en véritable actif stratégique.**

À l'image des chaînes de valeur de l'énergie ou des infrastructures critiques, le numérique est devenu un **facteur central de continuité d'activité, de compétitivité et de sécurité économique**.

L'IRN propose ainsi une approche pragmatique de la résilience numérique, couvrant notamment :

- Les dépendances « business » et stratégiques : augmentations tarifaires, modifications unilatérales de contrat, risque de « killswitch »...
- Les dépendances « sécuritaires » : cyber-sécurité, autonomie opérationnelle... ;
- Les dépendances technologiques : explicabilité des modèles d'IA, maîtrise de la supply chain technologique... ;
- Les capacités de gouvernance et de maîtrise opérationnelle.

L'Indice de Résilience Numérique est ainsi conçu comme un **outil objectif, opérationnel et actionable**, l'Indice de Résilience Numérique vise à permettre aux entreprises et aux organisations publiques de **mesurer, piloter et réduire leurs dépendances critiques**, dans un contexte marqué par l'intensification des risques géopolitiques, technologiques, industriels et réglementaires.

« Le réseau public de transport d'électricité est une infrastructure essentielle à la transition énergétique et à l'économie française, il est résilient par nature afin d'assurer à chaque point du territoire la disponibilité de l'électricité à chaque seconde. RTE s'est engagé dans le développement de l'indice de résilience numérique dès son origine. En tant que design partner, nous nous sommes appuyés sur l'approche utilisée pour nos SI critiques pour mesurer et interroger aussi nos autres systèmes d'information. L'IRN définit une grammaire commune pour documenter et partager en interne et entre partenaires les risques et les solutions de résilience, de souveraineté et de compétitivité de nos SI. » ajoute Sébastien Henry, adjoint à la Directrice générale du Pôle Client, Systèmes et Innovation de RTE.

« Le lancement de l'Indice de Résilience Numérique représente une étape essentielle vers une plus grande prise de conscience des dépendances technologiques des organisations, privées comme publiques. Acteur référent de la confiance numérique et design partner de cette initiative, Docaposte apporte sa contribution au développement de cet outil d'aide à la décision, véritable boussole stratégique pour les comex et pour les boards » souligne Olivier Vallet, Président Directeur Général de Docaposte.

Une nouvelle étape : l'ouverture officielle du standard, qui permettra la labellisation des entreprises et agrément des cabinets de conseil

Pour toutes les entreprises et parties prenantes concernées, ce lancement officiel marque une étape structurante : celle de **l'ouverture officielle du standard IRN**. Dès aujourd'hui : les **entreprises peuvent engager de façon autonome, une démarche d'analyse de leur IRN** sur un ou plusieurs systèmes critiques, afin d'évaluer et de valoriser leur niveau de résilience numérique. Dans les prochaines semaines, les **cabinets de conseil, d'audit et d'accompagnement** pourront solliciter leur **agrément** pour devenir des tiers habilités à conduire les évaluations IRN auprès de leurs clients et labelliser leurs résultats conformément aux règles établies par l'association.

Le référentiel, la méthodologie et les critères d'évaluation ont été élaborés dans un cadre **collaboratif et multi-parties prenantes**, à l'issue de plusieurs mois de travaux associant entreprises, experts, chercheurs et acteurs institutionnels.

Un standard ouvert, accessible et appelé à devenir international

Dès son lancement, l'Indice de Résilience Numérique est conçu comme :

- Un **standard ouvert**, accessible à toutes les entreprises, quels que soient leur taille ou leur secteur, avec un référentiel et une méthodologie publiés sous licence **Creative Commons (CC BY-NC-ND)** ;
- Un cadre **interopérable avec les principales réglementations européennes** (AI Act, Data Act, DORA, NIS2, etc.) ;
- Une initiative à **vocation internationale**, appelée à s'ouvrir progressivement à d'autres pays et régions afin de contribuer à l'émergence d'un **référentiel mondial de la résilience numérique**.

À propos de Digital New Deal :

Digital New Deal est un think & do tank dédié aux enjeux de souveraineté numérique. Nous œuvrons à la construction d'un « numérique les Lumières », en créant une 3ème voie européenne et humaniste. À la fois par la régulation (think-tank) et par la création d'alliances technologiques (do tank).

Contact presse : elalanne@bonafide.paris / 07 60 56 78 65

À propos d'Ascend Partners :

Ascend Partners est un cabinet de conseil en stratégie, intervenant là où les organisations font face à des choix structurants et complexes, mêlant enjeux business, technologiques, organisationnels et politiques. Nous travaillons au niveau dirigeant, là où se décident les priorités, les arbitrages et les transformations réelles des organisations.

C'est précisément ce positionnement qui nous a permis de jouer un rôle clé dans la genèse de l'Indice de Résilience Numérique.

Contact presse : armance.brunet@ascend-partners.com / 06 59 58 03 38

À propos du groupe Caisse des Dépôts :

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots

in f@yu

Contact presse : nathalie.police@caissedesdepots.fr / 06 07 58 65 19

À propos de Docaposte :

Filiale numérique du groupe La Poste et référent de la confiance numérique, Docaposte accompagne les entreprises et institutions publiques dans leur transformation sur trois marchés prioritaires : le secteur public, la santé et la finance. Éditeur de logiciels et de solutions numériques de confiance, intégrateur et opérateur de plateformes et expert en conseil data-IA, Docaposte s'appuie sur ses propres briques technologiques et ses actifs dans le cloud, la cybersécurité et l'IA pour concevoir, développer et opérer des parcours numériques complets centrés sur l'expérience client, dans le respect des réglementations les plus exigeantes et avec un haut niveau de protection des données. Leader des solutions de confiance (signature et vote électroniques, archivage numérique), premier opérateur de données de santé (49 millions de dossiers médicaux) et de données scolaires (18 millions d'utilisateurs de Pronote), Docaposte dispose d'un positionnement unique sur le marché, alliant souveraineté technologique et intérêt général et s'engage pour un numérique citoyen, éthique, responsable et accessible à tous. Docaposte compte plus de 50 000 clients et plus de 6 500 collaborateurs répartis sur 66 sites en France et à l'international et a réalisé 879 M€ de chiffre d'affaires en 2024.

Contact presse : patrice.lemonnier@laposte.fr / 01 55 44 25 35

À propos de RTE :

RTE est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France. À travers sa mission de service public, RTE garantit, chaque jour et à chaque instant, l'acheminement de l'électricité partout sur le territoire. Les équipes d'exploitation assurent, en temps réel, de la gestion des flux électriques et de l'équilibre entre production et consommation. Pour connecter les territoires et les industries à la production d'électricité, RTE déploie, sur terre

comme en mer, des infrastructures essentielles à la décarbonation de notre économie et à la transition énergétique. Face aux défis climatiques, économiques et environnementaux qui exigent de grandes transformations, RTE maintient et développe plus de 106 000 kilomètres de lignes électriques haute et très haute tension. Ce réseau, le plus étendu d'Europe, compte 37 interconnexions avec les pays voisins et une cinquantaine de liaisons transfrontalières. Grâce à la mobilisation de ses 10 000 salariés présents sur l'ensemble du territoire, RTE s'engage chaque jour à faire du réseau électrique, le moteur d'une France décarbonée.

Contact presse : rte-presse@rte-france.com / 06 47 46 54 95